



OPÉRATION TRANQUILLITÉ SÉNIORS

Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses et vivent de plus en plus longtemps : en 2000, 4,3 millions de nos concitoyens avaient plus de 75 ans, aujourd'hui, en 2010, ils sont 5,5 millions et demain, en 2015, ils seront plus de 6 millions.

Les personnes âgées sont aussi des proies plus faciles pour les délinquants : alors qu'elles ne représentent que 20% de la population, elles sont victimes des deux tiers (66%) des vols avec ruse et de près d'un tiers (29%) des cambriolages d'habitations principales ou secondaires.

« Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes! »

Les gendarmes et policiers de votre quartier sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider. Les personnes âgées volontaires déposent leur demande directement à la brigade ou par l'intermédiaire des partenaires (polices municipales, services sociaux, ...)

Retrouvez en téléchargement la demande individuelle Opération tranquillité – Seniors
[OTS_Demande individuelle](#)

L'opération tranquillité seniors, c'est également une campagne de sensibilisation aux réflexes de la sécurité au quotidien.

[Retrouvez les conseils donnés par le ministère de l'Intérieur pour vous aider en cliquant sur ce lien](#)

MAIRIE DE VILLIERS SUR MORIN

38 Rue de Paris
77580 VILLIERS-SUR-MORIN
01 64 63 46 50

Nous contacter



